



Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation

Direction : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PÉREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

Secrétariat Gestion : Maria-Dolorès ARELLANO (maria-dolores.arellano@umontpellier.fr) et Bénédicte POUILLEUX (benedicte.pouilleux@umontpellier.fr). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

Référent SID-HAL : Philippe GABRIEL ; **Référente Site Web** : Eleonora ACERRA

Courriels : jean-marc.lange@umontpellier.fr, therese.perez-roux@univ-montp3.fr, frederic.torterat@umontpellier.fr, philippe.gabriel@univ-avignon.fr, eleonora.acerra@umontpellier.fr.

Compte rendu de l'AG et du Conseil du 26 janvier 2018

1. Assemblée Générale extraordinaire

L'AG, répartie entre le matin et l'après midi (10h-12h et 13h30-16h) a rassemblé les équipes de manière significative. Y ont participé 59 personnes en tout (51 le matin et 46 l'après midi, dont 8 n'ayant pu participer le matin). Cette participation, compte tenu de 10 membres excusé.e.s parce qu'indisponibles, avoisine les 55 % de membres du LIRDEF selon nos estimations.

Les taux de réponse aux **Annexes 4** (fiches de recensement individuelles) sont de 93,6 % des EC dans l'ensemble (100 % pour ERES, 100 % pour DS, 78,5 % pour ALFA, et 96 % pour TFD).

En AG, il est demandé de prendre en compte **plusieurs critères** pour valoriser et relativiser le travail scientifique et pédagogique des membres, notamment EC, des équipes. Parmi les critères susceptibles d'être portés à la connaissance des experts HCERES (bilan à venir à la suite de celui de mi-parcours), figurent le classement des revues, les langues représentées dans les publications, l'écart-type entre les membres recensés, l'expérience des publiants.

Pour les **doctorant.e.s**, les informations du tableau présenté en assemblée seront à compléter : l'ED de rattachement ainsi que le taux d'encadrement (en cas de co-direction) devront apparaître également (pour le moment, nous disposons de 5/6^e des informations requises).

Les **principes retenus pour le recensement** par équipes consistent dans le temps d'intégration effective au sein de telle ou telle équipe, ce qui permet de prendre en compte les parcours des uns et des autres ainsi que les éventuelles transitions d'une équipe à l'autre (on fait donc figurer les productions au prorata du temps de présence dans l'équipe).

Concernant les présentations d'équipes et individuelles sur le **site du LIRDEF**, il est proposé en AG d'uniformiser l'exposé des domaines de recherche, membres EC, doctorant.e.s et associé.e.s des **équipes**. Les participant.e.s demandent à ce qu'apparaissent les projets locaux et (inter)nationaux financés, l'encadrement doctoral, ainsi que ce qui ressort de la compilation des Annexes HCERES. En ce qui concerne les orientations générales du laboratoire, des résumés dans d'autres langues, notamment l'anglais et l'espagnol, sont à prévoir.

Pour les **présentations individuelles**, il est convenu de généraliser l'IdHAL à tou.te.s (les dernières parutions, sur HAL, figurant dans le bandeau de droite), **un descriptif biographique de 400 à 800 signes, une photographie, ainsi que les 3 rubriques (recherche / formation / responsabilités) sous forme énumérative et sans indication à la première personne (du type je ou mes).**

Les procédures de prélèvement sur le **budget**, mais aussi de demande d'OM, de facturation et d'ouvertures de lignes EOTP ou de crédits seront rappelées sur l'intranet du LIRDEF, dans lequel apparaîtront également l'ensemble des comptes-rendus de séances. Marie-Do et Bénédicte enverront dans le courant du mois de février une fiche explicative UM - UPVM, avec des éléments de calendrier pour 2018.

Pour ce qui relève du **périmètre MUSE de l'UM**, des membres du labo présent.e.s à l'AG manifestent leur scepticisme sur la place des SHS et leur intégration dans les partenariats. Le rapport entre le coût opérationnel des projets et les montants qui peuvent être pressentis s'annonce défavorable. La question du maintien des efforts consentis se pose, à savoir que le LIRDEF ne proposera aucun projet dans le cadre de MUSE puisqu'il n'y a pas de place pour les projets hors-MUSE à la prochaine session de février (réservée à « une dizaine de grands projets »). Plusieurs d'entre nous estiment toutefois qu'il est indispensable de soumettre d'autres initiatives, celles-ci, après un éventuel refus de MUSE, pouvant irriguer d'autres AAP (notamment de l'Occitanie). L'équipe de Direction se tient à la disposition de tou.te.s pour l'accompagnement des projets. Un **groupe de travail (ouvert)** est constitué :

Jean-Marc Lange
Brigitte Louichon
Agnès Perrin-Doucey
Thérèse PerezRoux
Muriel Guedj

La **réorganisation du LIRDEF** est soumise à l'AG, certains membres s'y montrent favorables à condition qu'il s'agisse de conforter les spécificités du labo et des domaines de recherche représentés parmi ses équipes, et que cette opération garantisse son indépendance. Il n'y a pas d'opposition de principe.

Un débat par ateliers se tient lors de l'AG de l'après midi et il en ressort qu'une partie des membres considèrent que le LIRDEF aurait profit à se structurer en 3 grandes équipes et 2 (ou 3) axes transversaux. Une hypothèse est formulée en *Savoirs, Activité, Société* mais constitue une piste parmi plusieurs autres. Tout cela n'a pas été soumis au vote et constitue pour l'instant l'objet d'un travail de réflexion.

Un **groupe de travail (ouvert)** est là aussi constitué :

Jean-Marc Lange
Catherine Dupuy
Muriel Guedj
Serge Leblanc
Hélaine Machado
Valérie Munier
Thérèse Perez-Roux
Frédéric Torterat

Ce dernier groupe sera étendu dès la deuxième concertation à Laurent Visier et Geneviève Zoïa dans la perspective d'un rapprochement avec le CEPPEL (<http://cepel.edu.umontpellier.fr/>). Pour le moment, il est question d'un partenariat et non d'une intégration (du CEPPEL dans le LIRDEF). A l'AG, des avis partagés ont été manifestés : d'un côté il y a un grand écart de thématique entre ces deux équipes et ce serait malvenu que le CEPPEL « prenne le dessus » bien qu'étant plus petit, d'un autre ils pourraient nous renforcer car certains de ses membres travaillent des thématiques proches du LIRDEF (et y étaient rattachés auparavant).

Conseil du LIRDEF (CR établi avec Mélanie Secheppet)

Présent(e)s au Conseil :

Jean-Marc Lange (JML), Frédéric Torterat (FT), Marie-Do Arellano (MA), Philippe Gabriel (PG), Aurélie Chesnais (AC), Catherine Dupuy (CD), Valérie Munier (VM), Agnès Perrin-Doucey (AP), Serge Leblanc (SL), Hélène Hagège (HH), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS).

Excusé(e)s :

Thérèse Perez-Roux (TP)

1. Recensement par le biais des Annexes 4

Le taux de réponse est de :

- 78,5 % pour ALFA ;
- 100 % pour DS ;
- 100 % pour ERES ;
- 96 % pour TFD.

Ces proportions restent bien entendu provisoires et en partie contingentes, compte tenu des exigences du calendrier. Il est prévu que les réponses avoisinent les 100 % **pour la fin du mois de février**.

Lors du Conseil, les questions se posent de déterminer ce qu'il convient de retenir des informations recensées au sein des équipes, et de savoir quelle consistance scientifique et académique donner aux "20 %" requis par le document de bilan de mi-parcours (concernant les publications et les interventions).

A ce sujet, VM réfère aux des discussions tenues en AG sur les difficultés d'harmoniser les présentations ; en réponse, il est suggéré de sélectionner les communications de manière thématique (HH), par rubriques (JML) ou les deux (VM et FT). Le fait de définir si les axes *Didactique, Education et Formation* du LIRDEF constituent une entrée possible pour la rubrication et l'uniformisation relative des présentations d'équipes est débattu.

Le Conseil propose que **ce travail s'effectue au sein des équipes avec les principes suivants** :

- les "20 %" ne correspondant pas à une proportion raisonnée, mais indicative, il convient de retenir entre un cinquième et un quart des publications et des communications (le reste des rubriques peuvent apparaître dans leur globalité, mais de manière organisée) ;
- on mettra en valeur ce qui renvoie aux spécificités des axes du LIRDEF tout en valorisant simultanément : 1) la diversité des approches et des contenus académiques représentés au sein des équipes ; 2) l'activité des (post-)doctorant.e.s et des jeunes chercheur.e.s.

SL ajoute qu'il est important de prendre également en compte l'articulation des publications avec les projets collectifs, mais aussi le versant d'utilité sociale (conception, dispositif de formation) ainsi que le référencement des revues et ouvrages figurant dans les Annexes.

Par ailleurs, JML et SL ne voient aucun inconvénient à ce que les équipes soient à l'initiative sur les critères « hors champ » des publications, pour peu qu'une certaine variété subsiste, y compris compte tenu du classement des revues (par exemple, où classer *Tréma* ?). FT indique à ce sujet qu'il ne faut pas s'auto-censurer sur ladite variété : en ALFA par exemple, des publications dans la revue *Europe* ou dans des ouvrages d'art méritent pleinement de figurer dans le bilan.

Aussi HH propose-t-elle de faire figurer les projets de recherche dans lesquels on est impliqué mais pas porteur et ceux où l'on est porteur en explicitant le distinguo. Ces premiers projets sont aussi un moyen d'indiquer un aspect du rayonnement du LIRDEF.

Une difficulté concerne les **membres du labo qui n'y ont pas passé l'ensemble des années 2014-2017**, pour différentes raisons (départs à la retraite, mutations, recrutements...) (VM). Le Conseil admet qu'il convient de les faire apparaître en indiquant dans le bilan les années de présence au sein du laboratoire.

Concernant les **non-réponses au recensement**, JML évoque son expérience dans d'autres UR où les personnes n'ayant pas répondu ont été retirées des listes de membres. Le Conseil rejoint sur ce point la suggestion de SL, qui propose de placer les EC recensé.e.s n'ayant pas communiqué leur Annexe 4 **d'ici le 25 février** en chercheur.e.s associé.e.s (sans aucune péjoration, mais avec un droit moindre sur la dotation).

Concernant les **membres non publiants**, FT rappelle l'une des vocations de toute EA d'accompagner soit le retour vers les publications, soit vers une reconversion. En revanche, une non-publication compensée par un nombre significatif d'HC, même avec contraintes de service, doit rester exceptionnelle si l'on veut demeurer rattaché.e du laboratoire.

Le **calendrier** est le suivant : le travail d'équipe pour le relevé de ce qui est significatif dans les Annexes (lesdits "20%") est prévu d'ici le **16 février**, avec une communication à l'équipe de Direction pour le **19 février au plus tard**.

2. Appels à projets

Concernant les appels UPVM, la clôture est notée pour le 24 janvier 2018, avec un classement des propositions par le LIRDEF. A ce titre, sont classées les propositions :

- de S. Connac ;
- de R. Etienne.

A la suite d'une lecture du résumé de projet de S. Connac, JML attire l'attention sur le fait que dans le projet de R. Etienne, il apparaît que 17 % reviennent au LIRDEF, mais que dans le cas présent, il s'agit de la ligne EOTP de l'AREF. Le projet de R. Etienne est donc soutenu à condition que le pot commun du LIRDEF ne soit pas impacté financièrement.

D'autre part, PG annonce qu'il est possible que l'exposition « Mêlées / démêlées des 50 ans de l'éducation » de Toulouse soit reçue par le LIRDEF à la FDE. Se pose donc la question de la participation budgétaire du LIRDEF. Après qu'il a été calculé de concert un montant global de 672 euros minimum TTC, il est voté que PG fournira un devis précis avant que le Conseil ne statue sur un plafond, que FT suggère d'évaluer à 400 euros maximum, avec un apport possible de la MAIF (PG).

3. Répartition des dotations

Pour indication ou rappel, voici, résumées par Marie-Do, les dotations du LIRDEF pour l'exercice 2018 :

CENTRE FINANCIER DU LIRDEF : RF01 - UNIVERSITE DE MONTPELLIER			
Code PFI	Descr. PFI	Masse	Budget total
DOTATION	Dotation Etablis.	FG	25528,00
R130595E	UM2/PARRISE/MOLINATT	FG	en attente
R131365A	UM2/FORMSCIENCES/MUN	FG	en attente
R170095A	EIEDD France-Québec/	FG	15507,46
R160734I	IA/AREN/BACHTOLD	FG	6785,00
R160768C	IFCE/LIRDEF/S.LEBLAN - OPTIOM	FG	6920,00
R170017KX	LIRDEF - Jours VISA 2017	FG	1760,00
R170018KX	LIRDEF - JOURNÉES P GUIBERT 2	FG	998,70
R170018KX	AAP VOIR/MONTRER LA GUERRE	FG	6000,00
R170019KX	AAP CURRICULUM	FG	2000,00
R170020KX	AAP INSTRUMENTS	FG	1700,00
	Totaux FG		67199,16
DOTATION	Dotation Etablis.	IG	9000,00
R160734I	IA/AREN/BACHTOLD	IG	2000,00
	Totaux IG		11000,00
R170095A	EIEDD France-Québec/	P	22000,00
R160734I	IA/AREN/BACHTOLD	P	38931,00
R160768C	IFCE/LIRDEF/S.LEBLAN - OPTIOM	P	30800,00
	Totaux Personnel		91731,00
	TOTAUX GENERAUX LI		78199,16
DOTATION 2017 UNIVERSITE PAUL VALERY			
Code PFI	Descr. PFI	Masse	Budget total
DOTATION 201	dotation fonctionnement	FG	8835,00
DOTATION 201	investissement	IG	2000,00

AP revient sur la question des membres restés sur une partie de tel ou tel exercice, et de fait soulève la question des personnes apparaissent dans la dotation sur quelques mois (ex. : 2 mois avant un départ à la retraite ou 4 mois pour un recrutement en septembre).

Sur ce sujet, VM signale que précédemment Emmanuel Bächtold comptabilisait le nombre de chercheur.e.s au prorata du nombre de mois, et souligne l'éventualité qu'un.e EC non publiant.e ne soit pas comptabilisé.e pour les dotations. Du coup le problème se pose des EC ayant changé d'équipe au cours des années évaluées par l'HCERES : le Conseil décide en ce cas qu'ils/elles fournissent leurs informations sur les périodes d'intégration (cf. débat sur l'Annexe 4).

Avec plus d'acuité, le Conseil rappelle la participation significative des équipes dans le soutien de la recherche des personnels PRAG (VM, AP), des émérites (SL), mais aussi des PAST (HH). HH précise à ce propos que la différence entre les collègues PRAG et PAST est celle du temps effectif de recherche chez les PAST. Dans ce dernier cas un collègue est concerné : auparavant à TFD et comptabilisé pour la répartition des dotations inter-équipes au sein du LIRDEF, et à présent dans DS.

FT se demande si l'on doit maintenir une pratique discutable par rapport à ces dotations, tout en précisant qu'il convient alors, quelle que soit la décision prise, de passer au vote en Conseil. Concrètement, 5 propositions sont formulées sur la question (vote : *pour* ➔ P, *contre* ➔ C, *abstention* ➔ A), à la suite de quoi le Conseil retient alors la prise en compte du poste de PAST dans l'effectif DS pour les dotations uniquement pour 2018. En revanche, des éléments recueillis par JML dans la journée du 5 février ont fait apparaître que la décision prise au CL du 26 janvier reposait sur des informations erronées, ce qui invalide le vote.

La question de la répartition du budget parmi les équipes sera par conséquent réexaminée lors du prochain Conseil (cas particulier des PAST, et par ailleurs celui des chercheurs non publiants).

Ce qui donne au 08-02, et comme relaté par Marie-Do :

Tableau de répartition du budget LIRDEF 2018

		Répartition par équipe		
Budget fonctionnement		Equipe	Nombre EC et chercheurs	Dotation UM + UPV
Université Montpellier	25528,00	ALFA	12	6946,04
UPVM	8835,00	DS	7	4051,86
Total UM + UPVM	34363,00	ERES	11	6367,20
		TFD	19	10997,90
Répartition		Totaux	49	28363,00
Pot commun (PCOM)	6000,00	POT COMMUN		6000,00
A répartir sur 4 Équipes	28363,00			
Effectif du LIRDEF	49	Investissement UMON		9000,00
Part chercheur	578,84	Investissement UPVM		2000,00
Récapitulatif des Dépenses POT COMMUN				
Soutenances thèses et HDR prévues avant fin 2017	5200	Nbre de thèses ED 58 ????		
Conférences séminaire LIRDEF	500	nbre de conférences invitées prévues en 2018 :		
Soutien Colloque doctorants ?????	300			
Total	6000			

4. Questions diverses

HH transmet la demande de l'équipe DS d'éviter à l'avenir de prendre sur le temps des équipes (vendredi matin), vu que cela modifie les organisations de travail prévues. Le Conseil et l'équipe de Direction admettent cette difficulté et tâcheront de faire au mieux dans les mois à venir.

Le Conseil salue unanimement le travail d'Eléonora pour mettre en valeur le Laboratoire, et sensibiliser les collègues à la visibilité des équipes sur le site du LIRDEF.

5. Ordre du jour du prochain Conseil (vendredi 16 février, 16h-18h, Petite Bibliothèque de la FDE)

- Répartition du budget parmi les équipes ;
- Bilan général des recensements (doctorant.e.s, EC, associé.e.s) et décisions sur les cas particuliers des PAST et des EC non publiants ;
- Bilan des *forces* et *faiblesses* du LIRDEF ;
- Premières décisions sur les orientations scientifiques et les priorités du Laboratoire ;
- Engagement financier du LIRDEF dans le Colloque Jeunes chercheur.e.s des 3 et 4 mai 2018 (ED 58) ;
- Questions diverses.